

ETHOS – FONDATION SUISSE POUR UN
DÉVELOPPEMENT DURABLE

ETHOS SERVICES

Rapport annuel 2008

La **Fondation Ethos** regroupe près de 80 caisses de pension suisses. Elle a pour but de favoriser la prise en compte des principes du développement durable et des règles de bonne pratique en matière de gouvernement d'entreprise dans les activités d'investissement.

La Fondation est propriétaire de la société **Ethos Services** qui assure des mandats de gestion et de conseil dans le domaine des investissements socialement responsables. Ethos Services propose notamment aux investisseurs institutionnels une analyse des assemblées générales d'actionnaires avec recommandations de vote, une assistance administrative à l'exercice des droits de vote, ainsi qu'un programme de dialogue avec les entreprises.

Davantage d'informations sont disponibles sous www.ethosfund.ch

TABLE DES MATIÈRES

A. RAPPORT DE GESTION 2008.....	3
1. Message	4
2. Activités 2008	5
2.1 Fondation Ethos	5
2.1.1 Membres	5
2.1.2 Réseau	5
2.1.3 Groupements internationaux d'actionnaires.....	5
2.2 Ethos Services	6
2.2.1 Gestion.....	6
2.2.1.1 Processus	6
2.2.1.2 Fonds de placement	6
2.2.1.3 Certificats	7
2.2.1.4 Mandats de gestion	7
2.2.2 Exercice des droits de vote d'actionnaires.....	7
2.2.2.1 Analyses des assemblées générales	7
2.2.2.2 Lignes directrices de vote.....	7
2.2.2.3 Assemblées générales suisses	7
2.2.2.4 Assemblées générales étrangères	8
2.2.3 Dialogue avec les sociétés.....	8
3. Gouvernement d'entreprise.....	9
3.1 Fondation Ethos	9
3.1.1 Politique d'information	9
3.1.2 Code de déontologie et charte ASIP	9
3.1.3 Assemblée générale	9
3.1.4 Conseil de fondation	9
3.1.5 Direction et administration	11
3.1.6 Participations.....	13
3.1.7 Organe de révision.....	13
3.2 Ethos Services	13
3.2.1 Politique d'information	13
3.2.2 Responsabilité environnementale et sociale	14
3.2.3 Assemblées générales.....	14
3.2.4 Conseil d'administration.....	14
3.2.5 Direction et administration	16
3.2.6 Organe de révision.....	17
4. Résultats 2008.....	18
4.1 Comptes de la Fondation Ethos	18
4.2 Comptes d'Ethos Services	18
4.3 Comptes consolidés.....	18
5. Rapports de l'organe de révision.....	19
5.1 Comptes de la Fondation Ethos	19
5.2 Comptes d'Ethos Services	20
5.3 Comptes consolidés.....	21
5.4 Respect du code de déontologie de la prévoyance professionnelle.....	22
B. COMPTES 2008.....	23
6. Comptes de la Fondation Ethos.....	24
7. Comptes d'Ethos Services	28
8. Comptes consolidés	32

A. RAPPORT DE GESTION 2008

1. MESSAGE

Le développement des activités d’Ethos s’est poursuivi en 2008, malgré la profonde crise qui a touché l’ensemble des marchés financiers. Les différentes prestations offertes par Ethos dans le domaine de l’investissement socialement responsable sont devenues une référence pour de nombreux investisseurs institutionnels.

Les portefeuilles gérés avec une approche reposant sur le concept de développement durable ont souffert de l’importante correction des marchés à l’image des produits financiers classiques. Néanmoins, la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance s’est avérée particulièrement utile pour appréhender les différents risques et opportunités auxquels doivent faire face les entreprises.

Tout au long de l’année, Ethos a mis l’accent sur un exercice responsable et actif de l’ensemble de ses droits d’actionnaire. En février 2008, la Fondation a présenté une demande de contrôle spécial à l’ordre du jour de l’assemblée générale extraordinaire d’UBS. Cette résolution a obtenu le soutien de près de 45% des voix, ce qui a été perçu comme un signal très fort donné par les actionnaires. A la suite de ce vote, le Conseil d’administration d’UBS a accepté de publier différents rapports très détaillés sur les causes et les mesures à prendre dans le cadre de la crise liée au marché hypothécaire américain.

En septembre 2008, Ethos a lancé une campagne « Say on Pay » destinée à donner des droits aux actionnaires en matière de rémunérations des instances dirigeantes des sociétés cotées en Suisse. Avec la participation de huit caisses de pension suisses, Ethos a déposé une résolution d’actionnaire auprès des cinq plus grandes sociétés cotées en Suisse (ABB, Credit Suisse Group, Nestlé, Novartis et UBS). La résolution demande que les actionnaires puissent se prononcer de manière consultative sur le rapport de rémunération. Suite à cette démarche, quatre des cinq sociétés ont accepté, à l’ordre du jour de l’assemblée générale du printemps 2009, de prévoir volontairement ce vote consultatif, ce qui a permis à Ethos de retirer la résolution.

Dans le domaine environnemental, Ethos a contribué comme l’année précédente à l’élargissement, aux principales sociétés cotées en Suisse, de l’enquête menée dans le cadre du Carbon Disclosure Project. Cette initiative a pour objectif de sensibiliser les entreprises aux enjeux posés par le changement climatique. Un rapport détaillé a été publié à ce sujet en fin d’année.

De manière générale, Ethos reste convaincu que le dialogue actif avec les instances dirigeantes des sociétés fait partie intégrante d’une gestion de fortune socialement responsable. Le succès que rencontre l’Ethos Engagement Pool, à savoir le groupe de caisses de pension qui a donné le mandat à Ethos d’engager un dialogue avec les cent plus importantes sociétés cotées en Suisse, confirme l’intérêt des investisseurs pour une telle approche. Simultanément, les entreprises reconnaissent et apprécient grandement la loyauté d’investisseurs institutionnels orientés à long terme et transparents quant à leurs valeurs.

Renforcer la responsabilité environnementale et sociale, ainsi que la gouvernance des entreprises concernées, continueront à être au centre des préoccupations d’Ethos au cours des prochaines années. Le succès des démarches menées par Ethos repose essentiellement sur la qualité du travail et la motivation de ses collaboratrices et collaborateurs : qu’ils soient ici sincèrement remerciés pour leur grand engagement tout au long de l’année.



Kaspar Müller
Président



Dominique Biedermann
Directeur

2. ACTIVITÉS 2008

2.1 FONDATION ETHOS

2.1.1 MEMBRES

En fin d'année, Ethos comptait 78 membres (80 à fin 2007) se répartissant en 27 caisses de pension publiques, 42 caisses de pension privées et 9 autres institutions. Ces membres se répartissaient en 44 institutions suisse romandes, 33 suisse alémaniques et 1 tessinoise.

Les conditions d'admission pour les nouveaux membres sont précisées dans les « Principes d'application pour l'adhésion de nouveaux membres » qui sont disponibles sur le site internet d'Ethos www.ethosfund.ch. Il s'agit notamment des conditions suivantes :

- Etre une institution de prévoyance en faveur du personnel domiciliée en Suisse, une fondation d'utilité publique ou une institution analogue.
- Etre exonérée de l'impôt fédéral direct et de l'impôt anticipé.
- Respecter les statuts, le règlement et la Charte.
- Etre impliquée dans la réalisation du but de la Fondation, c'est-à-dire satisfaire au moins à l'une des trois conditions suivantes :
 - Avoir souscrit des parts de l'un des segments des différents fonds de placement conseillés par Ethos Services.
 - Etre cliente d'Ethos Services et contribuer à la réalisation du but de la Fondation Ethos.
 - Contribuer financièrement à la réalisation du but de la Fondation Ethos.

2.1.2 RÉSEAU

La Fondation Ethos est signataire des documents suivants :

- Code de déontologie de la prévoyance professionnelle suisse (membre fondateur et signataire)
- Principes pour l'investissement responsables (PRI) établis par l'Organisation des Nations Unies
- Charte de l'association suisse des institutions de prévoyance (ASIP)

Par ailleurs, la Fondation Ethos est membre des diverses associations suivantes :

A. Suisse

- **ASIP** (Association suisse des institutions de prévoyance)
- **ÖBU** (Schweizerische Vereinigung für ökologisch bewusste Unternehmensführung)
- **Transparency Switzerland**

B. Hors de Suisse

- **AFGE** (Association française de gouvernement d'entreprise)
- **Association éthique et investissement**, Paris
- **ECGS** (European Corporate Governance Service)
- **Eurosif** (European Sustainable & Responsible Investment Forum)
- **Forum Nachhaltige Geldanlagen**
- **ICCR** (Interfaith Center on Corporate Responsibility)
- **ICGN** (International Corporate Governance Network)

2.1.3 GROUPEMENTS INTERNATIONAUX D'ACTIONNAIRES

Dans la mesure du possible, Ethos participe aux différents groupements internationaux d'investisseurs qui se forment autour de problématiques dans les domaines environnementaux et sociaux. Ethos est membre des regroupements d'actionnaires suivants :

- **Index sur l'Accès aux médicaments (depuis 2007)**
Mettre à disposition des investisseurs une base de données sur l'accès aux médicaments
- **Climate Risk Disclosure Initiative (depuis 2006)**
Enoncer les attentes des investisseurs en matière de transparence sur les risques climatiques
- **Carbon Disclosure Project (depuis 2005)**
Demander davantage de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre

- **Liberté d'expression et Internet – Reporter sans frontières (depuis 2005)**
Surveiller les activités des entreprises du secteur internet dans les pays réprimant la liberté d'expression
- **Social Investment Research Analyst Network - SIRAN (depuis 2005)**
Enoncer les attentes des analystes sur le reporting environnemental et social
- **Extractive Industries Transparency Initiative - EITI (depuis 2003)**
Lutter contre la corruption dans les secteurs miniers et pétroliers
- **Institutional Investors Group on Climate Change - IIGCC (depuis 2003)**
Mobiliser les entreprises face au changement climatique
- **Pharmaceutical Shareowners Group - PSG (depuis 2003)**
Favoriser l'accès aux médicaments dans les pays en voie de développement
- **Institutional Investors Group on Myanmar (depuis 2001)**
Faire pression sur les entreprises actives au Myanmar (Birmanie)

2.2 ETHOS SERVICES

La Fondation Ethos est propriétaire de la société Ethos Services qui assure l'ensemble des activités d'investissement et de conseil.

2.2.1 GESTION

2.2.1.1 Processus

Pour chaque portefeuille sous gestion, Ethos Services a développé un processus d'investissement propre qui :

- Privilégie un horizon d'investissement et un actionariat à long terme dans les entreprises.
- Intègre des critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance dans l'évaluation des sociétés, en complément de l'analyse classique.
- Applique des critères d'exclusion, afin d'éviter d'investir dans les entreprises actives dans des secteurs considérés comme sensibles : armement, énergie nucléaire, tabac, organismes gé-

nétiquement modifiés dans le secteur agrochimie, jeux de hasard et pornographie.

En 2008, pour tous les portefeuilles, le consultant pour les analyses environnementales et sociales a été SiRi Company, à travers son représentant suisse Centre Info SA, basé à Fribourg. SiRi Company ayant été dissout à fin 2008, c'est Centre Info qui fournit cette prestation à partir du 1^{er} janvier 2009 à travers un nouveau partenariat développé avec le consultant INrate à Zürich.

2.2.1.2 Fonds de placement

Ethos Services propose deux fonds de placement avec plusieurs compartiments en actions et en obligations. En fin d'exercice, les montants sous gestion au sein des fonds de placement conseillés par Ethos (voir ci-dessous) se sont élevés à CHF 1,1 milliard.

Pour la gestion des fonds, Ethos collabore avec plusieurs partenaires bancaires, sur la base de contrats spécifiques. La banque dépositaire pour tous les compartiments est Pictet & Cie.

Fonds de placement à compartiments destinés à des investisseurs institutionnels¹

- Equities CH Mid & Small - Gestionnaire : Vontobel
- Equities CH indexed, Corporate Governance - Pictet
- Equities Europe ex CH - Pictet
- Equities Europe ex CH indexed, Corporate Governance - Pictet
- Equities North America - Pictet
- Equities North America (RPF)² - Pictet
- Equities Pacific - Pictet
- Equities World ex CH (RPF)² - Pictet
- Bonds CH - UBS jusqu'au 22 juin 2008, Pictet depuis le 23 juin 2008

¹ Fonds de placement de droit suisse de la catégorie « Autres fonds en placements traditionnels » à compartiments, destinés à des investisseurs qualifiés au sens de l'art. 10 al. 3 et 4 de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux

² RPF « Reserved for Pension Fund » : réservé aux caisses de pension

- Bonds International - UBS jusqu'au 22 juin 2008, Pictet depuis le 23 juin 2008

Fonds de placement Pictet-Ethos (CH) Swiss Sustainable Equities

- Classe E (seulement pour investisseurs qualifiés au sens de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux)
- Classe P (toutes catégories d'investisseurs)

2.2.1.3 Certificats

En collaboration avec les banques cantonales de Bâle et de Lucerne, Ethos a lancé en novembre 2007 le certificat « BKB-Ethos Sustainable Tracker, Focus Swiss Small/Mid Cap ». Ce certificat est investi dans 20 sociétés cotées en Suisse issues du segment des petites et moyennes valeurs. Toutes ces sociétés bénéficient des meilleures notations environnementales, sociales et de gouvernance établies par Ethos (à la date de lancement du fonds). Par ailleurs, les droits de vote des sociétés en portefeuille sont exercés conformément aux recommandations de vote d'Ethos. Au 31 décembre 2008, la fortune gérée par ce certificat s'élevait à CHF 6 millions.

2.2.1.4 Mandats de gestion

Ethos Services propose également aux investisseurs institutionnels souhaitant investir avec une approche ISR (investissement socialement responsable) de prendre en charge un mandat de gestion discrétionnaire. Par ce biais, il est possible d'appliquer le concept d'investissement Ethos, tout en tenant compte de critères spécifiques à l'investisseur.

Les mandats sont assurés en partenariat avec Pictet & Cie. Leur valeur totale au 31 décembre 2008 s'est élevée approximativement à CHF 450 millions.

2.2.2 EXERCICE DES DROITS DE VOTE D'ACTIONNAIRES

2.2.2.1 Analyses des assemblées générales

Ethos effectue une analyse détaillée de l'assemblée générale de la grande majorité des sociétés comprises dans les portefeuilles de ses différents fonds. Pour chaque assemblée, des recommandations de

vote sont formulées pour tous les points à l'ordre du jour, conformément aux lignes directrices de vote de la Fondation.

Les analyses des assemblées générales des sociétés cotées en Suisse sont transmises automatiquement à tous les investisseurs dans les fonds concernés. Les bénéficiaires des analyses peuvent ainsi utiliser les recommandations également pour leurs autres portefeuilles. Parallèlement, Ethos Services propose aux caisses de pension qui ne sont pas investies dans les fonds Ethos, de souscrire à un abonnement pour obtenir les analyses des assemblées générales. Ce service particulièrement apprécié remporte toujours plus de succès.

2.2.2.2 Lignes directrices de vote

Durant 2008, l'ensemble des analyses de l'ordre du jour des assemblées générales d'actionnaires et des recommandations de vote d'Ethos se sont basées sur l'édition 2008 de ses lignes directrices de vote. Ces lignes directrices se fondent à la fois sur les principaux codes de bonne pratique en matière de gouvernement d'entreprise et sur la Charte d'Ethos qui repose sur le concept de développement durable.

Etant donné que les lois et la pratique évoluent rapidement, les lignes directrices sont revues et adaptées chaque année. En janvier 2009, Ethos a publié à nouveau une nouvelle édition actualisée de ses lignes directrices de vote. Par rapport à la version précédente, l'édition 2009 des lignes directrices prévoit dorénavant des critères très détaillés pour l'analyse d'un système de rémunération ou d'un rapport de rémunération.

Les lignes directrices de vote sont disponibles sur le site internet d'Ethos www.ethosfund.ch.

2.2.2.3 Assemblées générales suisses

Durant l'année 2008, Ethos a analysé l'ordre du jour, puis voté lors de 151 assemblées générales de sociétés cotées en Suisse. Les positions de vote ont été définies conformément aux lignes directrices de vote d'Ethos et sont communiquées sur le site internet de la Fondation deux jours avant les assemblées générales. Une revue trimestrielle des positions adoptées par Ethos est communiquée dans la publication « Ethos Quarterly ».

2.2.2.4 Assemblées générales étrangères

En 2008, Ethos a formulé des recommandations de vote dans le cadre de 758 assemblées générales de sociétés étrangères. Pour les sociétés européennes, les analyses ont été effectuées par les différents membres nationaux du réseau de consultants ECGS dont Ethos est le membre suisse. Ethos a pu ainsi bénéficier des analyses des assemblées générales pour toutes les sociétés comprises dans l'indice boursier MSCI Europe. En contrepartie, Ethos Services a fourni à ECGS les analyses des sociétés suisses comprises dans cet indice. Dans le cadre de leurs analyses, les membres d'ECGS appliquent tous les mêmes principes généraux en matière de gouvernement d'entreprise. Cependant, l'approche d'un groupe de partenaires locaux permet à chaque membre de tenir compte des spécificités nationales, tout en respectant les règles fondamentales de bonne pratique et en tenant compte du concept de responsabilité sociale de l'entreprise.

Les analyses des sociétés basées en Amérique du Nord et au Japon ont été effectuées par PIRC (Pensions Investment Research Consultants Ltd, UK), le membre anglais du réseau ECGS. Pour les sociétés asiatiques hors Japon, c'est le consultant australien SIRIS (Sustainable Investment Research Institute) qui a fourni les analyses.

L'ensemble des analyses des assemblées générales étrangères effectuées par les partenaires d'Ethos respectent l'esprit des lignes directrices de vote d'Ethos. Une revue trimestrielle des positions adoptées par Ethos est communiquée dans la publication « Ethos Quarterly ».

2.2.3 DIALOGUE AVEC LES SOCIÉTÉS

Engager le dialogue avec les sociétés est une condition nécessaire pour tout investisseur à long terme guidé par le concept de développement durable. Le dialogue a pour but de sensibiliser les entreprises aux bonnes pratiques en matière de gouvernement d'entreprise et aux exigences du développement durable, afin d'entamer un processus d'amélioration. L'objectif est d'augmenter de manière durable la valeur de l'entreprise pour ses actionnaires, et parallèlement pour l'ensemble de ses parties prenantes.

Afin de permettre aux caisses de pension suisses d'unir leurs forces en participant à un programme collectif de dialogue avec les sociétés suisses, Ethos Services propose aux institutions intéressées de participer à l'Ethos Engagement Pool (EEP). Dans ce cadre, Ethos Services reçoit le mandat

d'entreprendre, au nom de ses membres, un dialogue actif avec les entreprises cotées suisses. En 2008, les principaux thèmes de dialogue ont été les suivants :

- **Gouvernement d'entreprise :** Composition des comités d'audit, politique de rémunération des instances dirigeantes, communication du procès-verbal de l'assemblée générale sur internet, élection individuelle des administrateurs, seuil de capital nécessaire pour mettre un point à l'ordre du jour de l'assemblée générale.
- **Responsabilité environnementale et sociale :** Extension suisse du Carbon Disclosure Project, principes d'entreprises et codes de conduite, reporting environnemental et social.

Le choix des thèmes est effectué annuellement par les membres de l'EEP. Le financement de l'EEP est assuré par ses membres ; la participation financière est fonction du montant détenu en actions suisses. Au 31 décembre 2008, l'EEP comptait 18 caisses de pension membres.

3. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

3.1 FONDATION ETHOS

3.1.1 POLITIQUE D'INFORMATION

La Fondation Ethos a une politique d'information transparente. Les différents documents officiels sont disponibles en français et allemand sur son site internet www.ethosfund.ch, ainsi que sur demande auprès de son secrétariat domicilié à l'adresse suivante:

Siège :

2 Place Cornavin, Case postale, 1211 Genève 1
T +41(0)22 716 15 55
F +41(0)22 716 15 56
info@ethosfund.ch

Bureau de Zürich :

Gessnerallee 32, 8001 Zürich
T +41(0)44 210 02 22
F +41(0)44 210 02 21
info@ethosfund.ch

Ethos publie trimestriellement la newsletter « Ethos Quarterly » dont l'objectif est d'informer sur l'actualité dans le domaine des investissements socialement responsables et de l'actionnariat actif. Cette publication est complétée par « Ethos Investment Focus » qui fait office de rapport de gestion trimestriel des différents fonds de placement conseillés par Ethos Services. A partir de son site internet, Ethos offre également la possibilité de s'inscrire à un service gratuit de news électroniques dans le domaine des investissements socialement responsables.

3.1.2 CODE DE DÉONTOLOGIE ET CHARTE ASIP

La Fondation Ethos est membre fondateur et signataire du Code de déontologie de la prévoyance professionnelle suisse.

Depuis le 1^{er} janvier 2009, Ethos est également signataire de la nouvelle Charte de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP).

3.1.3 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ethos est une fondation sous la surveillance du Secrétariat général du Département fédéral de l'intérieur. L'Assemblée générale de la Fondation dispose d'un rôle consultatif. Elle est convoquée au moins une fois par année dans les six mois suivant la fin de l'exercice. Ses compétences sont définies à l'article 11 des statuts de la Fondation. C'est le Conseil de fondation qui est l'organe suprême.

Au cours de l'exercice 2008, l'Assemblée générale des membres de la Fondation s'est réunie en assemblée ordinaire le 30 mai 2008. A cette occasion, elle a notamment recommandé à l'unanimité au Conseil de fondation d'approuver les comptes 2007. Tous les membres du Conseil de fondation ont été proposés pour un nouveau mandat d'une année.

3.1.4 CONSEIL DE FONDATION

A. Composition

Les membres du Conseil de fondation sont nommés par cooptation pour des mandats d'une année et sont rééligibles, conformément à l'article 8 des statuts. L'Assemblée générale des membres formule des recommandations à ce sujet. Par ailleurs, les deux institutions fondatrices (CIA - Genève et CPPIC - Genève) disposent d'office d'un représentant au sein du Conseil de fondation.

Conjointement avec le Conseil d'administration d'Ethos Services, le Conseil de fondation a formé un Bureau des Conseils, ainsi que deux commissions, respectivement la Commission gestion et la Commission gouvernement d'entreprise. Le Conseil de fondation, le Bureau ainsi que les Commissions sont formés des membres suivants.

- (a) Membre du Bureau des Conseils
- (b) Membre de la Commission gestion
- (c) Membre de la Commission gouvernement d'entreprise

Kaspar Müller ^{(a) (b) (c)}
Président

Kaspar Müller (1952) est membre du Conseil de fondation d'Ethos depuis 1997 et Président du Conseil de fondation depuis 2007. Il est également

membre du Conseil d'administration d'Ethos Services depuis la création de la société en 2000 et Président depuis 2007.

Kaspar Müller a effectué des études de gestion d'entreprise à l'Université de Bâle, qu'il a terminées en 1979 avec une licence en sciences économiques. De 1980 à 1989, il a travaillé pour la Banque Sarasin & Cie à Bâle, dans les domaines de l'analyse financière, de la planification stratégique et du Corporate Finance. En 1990, il a fondé la compagnie Ellipson AG, une société de conseil spécialisée dans les stratégies durables. Depuis 2004, il est actif en tant qu'expert indépendant et effectue des mandats dans le cadre de Kaspar Müller Consulting. Kaspar Müller est notamment membre de la commission spécialisée RPC (Recommandations relatives à la présentation des comptes, Swiss-GAAP RPC) et président du Conseil d'administration de Responsibility Social Investments SA à Zurich. Il est l'auteur de diverses publications consacrées aux marchés financiers, à l'établissement des comptes, au gouvernement d'entreprise ainsi qu'au développement durable. Il participe fréquemment en tant qu'orateur à des manifestations sur ces thèmes.

Jacques Zwahlen ^(a) **Vice-président**

Jacques Zwahlen (1956) est membre du Conseil de fondation d'Ethos depuis 1997 comme représentant la Caisse de pension des anciens collaborateurs de Charles Veillon SA. Il est Vice-président du Conseil de fondation depuis 2007.

Jacques Zwahlen est licencié en droit de l'Université de Lausanne et diplômé de l'Institut universitaire d'études du développement de Genève. Il a dirigé la société Charles Veillon SA de 1994 à 2004. Actuellement, il est conseiller en fondations et associations. Jacques Zwahlen est membre de la Commission de placement de la GBUV (Gestion des biens universitaires vaudois). En outre, il a été membre de l'Assemblée Constituante Vaudoise de 1999 à 2002 et du Comité de la Chambre Vaudoise du Commerce et de l'Industrie (CVCI) de 1998 à 2006.

Pierre-André Dumont ^(b)

Pierre-André Dumont (1944) siège au Conseil de fondation d'Ethos depuis la création de la Fondation en 1997 en tant que représentant de l'une des deux caisses fondatrices, la Caisse de prévoyance des enseignants de l'Instruction publique et des fonctionnaires de l'Administration du canton de Genève

(CIA). Conformément à l'article 8, al. 2 des statuts, il n'est pas élu par l'assemblée générale, mais nommé par la CIA.

Pierre-André Dumont, docteur es sciences économiques et sociales, est professeur adjoint à la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève. En particulier, il donne des cours sur la finance d'entreprise, la finance de marché et les instruments dérivés. Il est auteur de plusieurs ouvrages et de nombreuses publications notamment dans le domaine de la gestion financière, de l'évaluation des obligations, ainsi que de l'évaluation des options sur actions. Pierre-André Dumont est membre du Comité et de diverses commissions de la Caisse de prévoyance CIA.

Peter Gebhardt ^(c)

Peter Gebhardt (1940) a été élu au Conseil de fondation d'Ethos en juin 2006. Auparavant, il été membre du Conseil d'administration d'Ethos Services en 2005 et du Conseil consultatif de la Fondation Ethos de 2001 à 2004.

Ingénieur diplômé en machines de l'Ecole Polytechnique de Zürich, Peter Gebhardt est également titulaire d'un MBA de l'Université de Stanford (USA). Au cours de sa carrière, il a occupé successivement diverses fonctions au sein du groupe industriel Sulzer. Il a notamment été en charge de la recherche et du développement de Sulzer Rütli, la branche textile du groupe. De 1995 à 2000, il a été responsable du «Corporate Quality and Environment» du groupe Sulzer. Depuis 2001, Peter Gebhardt est conseiller indépendant en développement durable.

Colette Nova

Colette Nova (1961) a été élue au Conseil de fondation en juin 2006 comme représentante de la Caisse de pension de l'Union syndicale suisse. Auparavant, elle a été membre du Conseil consultatif d'Ethos de 1997 à 2006.

Licenciée en droit de l'Université de Genève, Colette Nova a commencé sa carrière comme juriste au sein de l'administration fédérale (OFIAMT). Depuis 1995, elle est secrétaire dirigeante de l'Union Syndicale Suisse (USS) en charge des dossiers liés aux assurances sociales. Colette Nova est représentante de l'USS, notamment au sein du Conseil d'administration du Fonds de compensation de l'AVS et du Conseil de fondation du Fonds de garantie LPP. Elle est également Vice-présidente du

Conseil d'administration de la SUVA, ainsi que membre des commissions fédérales AVS-AI et LPP.

Jean Rémy Roulet

Jean Rémy Roulet (1960) siège au Conseil de fondation d'Ethos depuis 2007 en tant que représentant de l'une des deux caisses fondatrices, la Caisse Paritaire de Prévoyance de l'Industrie et de la Construction (CPPIC) à Genève. Conformément à l'article 8, al. 2 des statuts, il n'est pas élu par l'assemblée générale, mais nommé par la CPPIC.

Licencié HEC de l'Université de Lausanne, Jean Rémy Roulet occupe depuis 2001 la fonction de Directeur des caisses de compensation et de pension de l'industrie de la construction à Genève. Il est Président du Groupement des Institutions de Prévoyance (GIP) et du Groupement transport et économie. Jean Rémy Roulet est également membre du Conseil d'administration de l'Office cantonal genevois des assurances sociales et du Conseil d'administration des fonds cantonaux genevois des Allocations familiales et de la Maternité.

B. Activités du Conseil de fondation

Le tableau ci-dessous fourni les informations suivantes :

- Nombre de séances du Conseil de fondation, du Bureau des Conseils, ainsi que de la Commission gestion et de la Commission gouvernement d'entreprise
- Participation individuelle aux séances

Participations aux séances				
Membres	Conseil de fond.		Com. gestion	Com.ouv. entr.
		Bureau		
Kaspar Müller	3	2	1	1
Jacques Zwahlen	3	2	-	-
Pierre-André Dumont	3	-	1	-
Peter Gebhardt	3	-	-	1
Colette Nova	3	-	-	-
Jean Rémy Roulet	3	-	-	-
Total de séances	3 ⁽¹⁾	2	1	1

(1) Dont une séance tenue conjointement avec le Conseil d'administration d'Ethos Services

Tout au long de l'année, le Conseil de fondation a régulièrement été informé par la Direction de l'évolution des activités. La séance stratégique annuelle, tenue conjointement avec le Conseil d'administration d'Ethos Services, a notamment permis d'évaluer la gamme de produits et services proposés par Ethos Services.

C. Honoraires du Conseil de fondation

Les honoraires du Conseil de fondation d'Ethos et du Conseil d'administration d'Ethos Services ont été fixés conjointement par les deux instances. Les membres du Conseil de fondation d'Ethos, excepté son Président, reçoivent des honoraires de CHF 1'000 par jour de séance à laquelle ils ont participé. Kaspar Müller reçoit une indemnité forfaitaire de CHF 8'000 par année pour les tâches effectuées dans le cadre de sa fonction de Président du Conseil de fondation.

Honoraires versés en 2008

Pour l'exercice 2008, les membres du Conseil de fondation ont reçu les honoraires suivants :

Honoraires du Conseil de fondation		
Membres	Honoraires	
Kaspar Müller ⁽¹⁾	CHF	8'000
Pierre-André Dumont ⁽²⁾	CHF	4'000
Peter Gebhardt	CHF	4'000
Colette Nova	CHF	3'000
Jean Rémy Roulet	CHF	3'000
Jacques Zwahlen	CHF	7'000
Total	CHF	29'000

(1) Kaspar Müller a également reçu CHF 75'000 en tant que Président du Conseil d'administration d'Ethos Services.

(2) Les honoraires ont été versés à l'institution dont le membre du Conseil est le représentant.

3.1.5 DIRECTION ET ADMINISTRATION

A. Composition de la Direction

Au 31 décembre 2008, la Direction était composée de quatre membres, dont un directeur et un directeur-adjoint.

Dominique Biedermann
Directeur

Dominique Biedermann (1958) est le directeur de la Fondation Ethos depuis 1998 et de la société Ethos Services depuis sa création en 2000.

En 1989, Dominique Biedermann a obtenu le titre de docteur es sciences économiques de l'Université de Genève. Sa thèse de doctorat portait sur le comportement des taux d'intérêt réels dans un environnement international en régime de changes flexibles. En 1991, Dominique Biedermann a rejoint la Caisse de prévoyance des enseignants de l'Administration publique et des fonctionnaires de l'Administration du Canton de Genève (CIA) en tant que directeur-adjoint, puis comme directeur de 1994 à 1998. A ce titre, il a participé en 1997 à la création de la Fondation Ethos dont il a été le premier président jusqu'au mois d'août 1998, puis par la suite le Directeur. Dominique Biedermann est chargé de cours au sein de l'Unité de master « Ethique et économie politique » de l'Université de Fribourg. Il est également régulièrement invité comme enseignant dans le domaine du gouvernement d'entreprise et des investissements socialement responsables, notamment à l'Université de Genève et à l'Institut für Finanzdienstleistung (IFZ) à Zoug. Dominique Biedermann est membre de la commission de rédaction suisse-romande des Editions Prévoyance Professionnelle et Assurances Sociales à Lucerne. Il est également membre de la commission de contrôle de l'Action de Carême de l'Eglise catholique de Suisse.

Jean Laville
Directeur-adjoint

Jean Laville (1958) occupe la fonction de directeur adjoint de la Fondation Ethos et de la société Ethos Services depuis 2002. Dans le cadre de sa fonction, il est notamment responsable de la recherche environnementale et sociale.

Jean Laville a obtenu en 1980 une licence en sciences économiques, mention économie politique, de l'Ecole des HEC de Lausanne. Après avoir collaboré à plusieurs programmes de recherche pour le Fonds national suisse de la recherche scientifique, Jean Laville a suivi le programme de doctorat de l'Institut Universitaire des Hautes Etudes Internationales à Genève. Simultanément, il a assumé des enseignements d'économie politique, d'économie internationale et de finance, en tant qu'assistant au Département d'économie politique de l'Université de Genève. De 1988 à 2002, Jean Laville a occupé la

fonction de gérant de fortune à la Banque Pictet & Cie à Genève. En tant que directeur adjoint du service quantitatif du Département de gestion institutionnelle, il était responsable de la gestion quantitative de grands clients institutionnels. Depuis 1998, il a développé le concept de gestion avec des critères de développement durable de la Banque Pictet & Cie et a assuré la gestion de ce type de portefeuilles spécialisés. Jean Laville est membre fondateur et vice-président de l'association Sustainable Finance Geneva.

Dominique Habegger
Membre de la Direction

Dominique Habegger (1968) est membre de la Direction de la Fondation Ethos et de la société Ethos Services depuis septembre 2008. Il est responsable du marketing pour la Suisse romande.

En 1997, Dominique Habegger a obtenu un MBA avec spécialisation en finance de l'Université de St Gall. Il a commencé sa carrière auprès de la banque Lombard Odier Darier Hentsch & Cie (LODH) à Genève comme analyste financier. De 1998 à 2003, il a assuré la direction de l'équipe d'Analyse Qualitative de LODH, responsable du développement d'un rating et d'une base de données reposant sur les différentes dimensions du concept de développement durable. Dans ce cadre, il était également chargé d'assurer, auprès des clients institutionnels, le reporting des mandats de gestion comprenant des investissements socialement responsables. De 2004 à 2008, Dominique Habegger a été membre de la Direction de la société Asset4 à Zoug qui offre des services en matière d'informations environnementales, sociales et de gouvernance. Il a fait partie des membres fondateurs qui ont conceptualisé les bases de données et le système d'indicateurs de performances. Il a également été responsable de l'engagement et de la formation des analystes. Finalement, il a contribué au marketing des produits auprès des institutions financières.

Urs Holliger
Membre de la Direction

Urs Holliger (1951) est membre de la Direction de la Fondation Ethos et de la société Ethos Services depuis 2006. Il dirige le bureau de représentation d'Ethos à Zürich.

Urs Holliger est titulaire du diplôme d'employé de banque et d'une maturité de type C. Il a également obtenu le diplôme pour la formation et

l'encadrement de personnel décerné par l'Institut de psychologie appliquée de Zürich. Finalement, il est au bénéfice du diplôme de formation continue en management de l'Université de Zürich. De 1990 à 1997, Urs Holliger a occupé la fonction de chef de projet au sein de l'unité de formation interne de grandes banques, notamment l'UBS. Puis, de 1997 à 2006, il a été membre de la Direction de la Fondation d'investissement Swisscanto à Zürich. Dans cette fonction, il a notamment été chargé de la distribution, de la communication et du marketing liés aux investissements socialement responsables, aussi bien pour la clientèle institutionnelle du 2^{ème} pilier, que pour la clientèle privée du 3^{ème} pilier.

B. Fonctionnement de l'administration

L'administration de la Fondation Ethos est assurée, sur mandat, par le secrétariat d'Ethos Services. La Fondation Ethos lui verse CHF 16'000 par année pour les frais administratifs et CHF 8'000 pour les frais de loyer. Par ailleurs, Ethos Services a le droit d'utiliser la marque « Ethos » contre un montant forfaitaire de CHF 50'000 par année.

3.1.6 PARTICIPATIONS

La Fondation Ethos possède la totalité de la société Ethos Services dont le siège est à Genève (voir 3.2 ci-dessous). De ce fait, le rapport annuel de la Fondation Ethos comprend non seulement ses propres comptes, mais également les comptes d'Ethos Services, ainsi que les comptes consolidés du groupe.

La société Ethos Services a été créée en juin 2000. Elle assure l'ensemble des activités d'investissement et de conseil du groupe Ethos. Ethos Services est spécialisée dans le domaine des investissements socialement responsables (ISR). Elle offre des fonds et des mandats gérés avec des critères de développement durable, un service d'analyse des assemblées générales d'actionnaires et d'assistance pour l'exercice des droits de vote, ainsi qu'un programme de dialogue avec les entreprises.

Ethos Services intègre dans toutes ses activités le concept de développement durable et les principes de la Charte de la Fondation Ethos. Ses prestations s'adressent à la fois à des clients institutionnels et privés, suisses et étrangers.

3.1.7 ORGANE DE RÉVISION

La révision des comptes de la Fondation Ethos, de sa société Ethos Services, ainsi que des comptes consolidés est assurée par PricewaterhouseCoopers à Genève. L'organe de révision a un mandat annuel. Pour l'exercice 2008, les honoraires de révision se sont élevés à CHF 2'700 pour les comptes de la Fondation, à CHF 14'000 pour les comptes d'Ethos Services et à CHF 4'900 pour les comptes consolidés.

PricewaterhouseCoopers a également assuré le mandat de contrôler l'application par Ethos du Code de déontologie dans le domaine de la prévoyance professionnelle (CHF 1'600 d'honoraires), ainsi que l'assujettissement d'Ethos Services à la Loi sur le blanchiment d'argent - LBA (CHF 1'800 d'honoraires).

3.2 ETHOS SERVICES

3.2.1 POLITIQUE D'INFORMATION

La société Ethos Services a une politique d'information transparente. Les différents documents officiels sont disponibles en français et en allemand sur son site internet www.ethosfund.ch, ainsi que sur demande auprès de son secrétariat domicilié à l'adresse suivante:

Siège :

2 Place Cornavin, Case postale, 1211 Genève 1
T +41(0)22 716 15 55
F +41(0)22 716 15 56
info@ethosfund.ch

Bureau de Zürich :

Gessnerallee 32, 8001 Zürich
T +41(0)44 210 02 22
F +41(0)44 210 02 21
info@ethosfund.ch

Ethos publie trimestriellement la newsletter « Ethos Quarterly » dont l'objectif est d'informer sur l'actualité dans le domaine des investissements socialement responsables et de l'actionariat actif. Cette nouvelle publication est complétée par « Ethos Investment Focus » qui fait office de rapport de gestion trimestriel des différents fonds de placement conseillés par Ethos Services. A partir de son site internet, Ethos offre également la possibilité de s'inscrire à un service gratuit de news électroniques dans le domaine des investissements socialement responsables.

Le fonds de placement Ethos avec des compartiments pour des investisseurs qualifiés, ainsi que le fonds de placement Pictet-Ethos (CH) Swiss Sustainable Equities sont évalués quotidiennement. Les cours sont publiés sur le site internet www.ethosfund.ch, ainsi que dans les quotidiens « Le Temps » et « Neue Zürcher Zeitung ».

3.2.2 RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

Ethos Services s'engage à mener l'ensemble de ses activités en prenant en compte sa responsabilité environnementale et sociale.

A. Responsabilité environnementale

Conscient que les déplacements de ses collaborateurs constituent une grande part de son impact environnemental, Ethos Services a pris les diverses mesures suivantes :

- Sauf situation exceptionnelle, l'ensemble des déplacements professionnels des collaborateurs en Suisse s'effectuent en transports publics.
- Pour tenir compte de l'effet sur le climat des vols en avion indispensables à ses activités, Ethos fait pour chaque vol une contribution à la Fondation MyClimate qui favorise entre autres la promotion des énergies renouvelables.
- Ethos Services rembourse à ses collaborateurs l'abonnement annuel aux Transports Publics Genevois dans le but de les encourager à utiliser les transports publics pour se rendre à leur travail.

Parallèlement, depuis sa création Ethos Services a pris diverses mesures en matière d'écologie de bureau. Ainsi, par exemple l'ensemble des publications se font sur du papier recyclé entièrement à base de vieux papier.

B. Responsabilité sociale

Ethos Services est spécialement attentive aux conditions de travail de ses collaborateurs. En particulier, la formation permanente est activement encouragée. Dans la mesure du possible, les fournisseurs locaux sont favorisés. Ethos Services ne fait pas de philanthropie, de mécénat ou de sponsoring.

Ethos Services contribue régulièrement à la formation et l'encadrement d'étudiants dans le cadre de

recherches menées dans les domaines de spécialisation d'Ethos. Par ailleurs, plusieurs stagiaires sont engagés chaque printemps dans le cadre des analyses liées aux assemblées générales d'actionnaires.

3.2.3 ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

L'assemblée générale ordinaire d'Ethos Services a eu lieu le 28 avril 2008. Les comptes, le rapport annuel et la décharge du Conseil d'administration ont été acceptés.

Les 6 membres du Conseil ont été réélus pour un mandat d'une année. Kaspar Müller a été reconduit dans sa fonction de Président, Damien Bianchin (Les Retraites Populaires, Lausanne) a été confirmé 1^{er} Vice-président en charge de la partie opérationnelle et Claude-Victor Comte (CIA, Genève) a été renommé 2^{ème} Vice-président.

3.2.4 CONSEIL D'ADMINISTRATION

A. Composition

Les membres du Conseil d'administration sont élus par l'Assemblée générale pour des mandats d'une année, renouvelables. Conjointement avec le Conseil de fondation d'Ethos, le Conseil d'administration a formé un Bureau des Conseils, ainsi que deux commissions, respectivement la Commission gestion et la Commission gouvernement d'entreprise. Le Conseil d'administration, le Bureau ainsi que les commissions sont formés des membres suivants.

- (a) Membre du Bureau des Conseils
- (b) Membre de la Commission gestion
- (c) Membre de la Commission gouvernement d'entreprise

Kaspar Müller ^{(a) (b) (c)}
Président

Voir curriculum vitae ci-dessus sous 3.1.4

Damien Bianchin ^{(a) (b)}
1^{er} Vice-président

Damien Bianchin (1959) est membre du Conseil d'administration d'Ethos Services depuis 2006 en tant que directeur des Retraites Populaires à Lausanne. Il est le 1^{er} Vice-président du Conseil

d'administration depuis 2007. Auparavant, il a été membre du Conseil de fondation d'Ethos de 2002 à mai 2006.

Damien Bianchin est titulaire d'une licence HEC mention économie politique et d'un diplôme post grade en économie politique de l'Université de Lausanne. Il a occupé diverses fonctions dans le domaine de la gestion institutionnelle auprès de la SBS et de la Banque Cantonale Vaudoise avant de rejoindre en 1996 la division financière des Retraites Populaires. De 1996 à 2000, il a été responsable du service des titres et depuis 2000 il assure la fonction de directeur, responsable de la division financière et membre de la direction des Retraites Populaires. Damien Bianchin est notamment administrateur de l'Ensemble hospitalier de La Côte (Morges) et de la Fondation Toms Pauli (Lausanne).

Claude-Victor Comte 2^{ème} Vice-président

Claude-Victor Comte (1946) est membre du Conseil d'administration d'Ethos Services depuis 2006 en tant que directeur de la Caisse de prévoyance des enseignants de l'Instruction publique et des fonctionnaires de l'Administration du canton de Genève (CIA). Il est le 2^{ème} Vice-président du Conseil d'administration depuis 2007. Auparavant, il a été membre du Conseil de fondation d'Ethos de 1999 à mai 2006.

Licencié en droit de l'Université de Genève, Claude-Victor Comte est Directeur de la Caisse de prévoyance CIA depuis 1998. Auparavant, il a occupé diverses fonctions au sein de l'Administration du Canton de Genève, en particulier celle de directeur général adjoint de l'action sociale au sein du Département de l'Action sociale et de la santé publique. Claude-Victor Comte est notamment Vice-président du Conseil d'administration des Rentes Genevoises et membre du Conseil de fondation de la Caisse de retraite de l'Orchestre de la Suisse-romande. Il est également Vice-président de la Commission «caisses publiques» de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP). En 2006, il a été nommé par le Conseil fédéral membre de la Commission fédérale d'experts pour le financement des caisses publiques.

Heinz Achermann ^(c)

Heinz Achermann (1962) est membre du Conseil d'administration d'Ethos Services depuis 2006 en tant que représentant de la Caisse de pension de

Lucerne. Auparavant, il a été membre du Conseil de fondation d'Ethos de 1999 à mai 2006.

Heinz Achermann a suivi des études à la Höhere Wirtschafts- und Verwaltungsschule (HWV, Hautes études commerciales et administratives) à Horw, avec une spécialisation en comptabilité. Depuis 2000, il est en charge des investissements de la Caisse de pension de Lucerne. De 1994 à 1999, il exerçait la même fonction à la Caisse de pension du Canton de Lucerne (KPK). Le 1er janvier 2000, cette dernière a fusionné avec la caisse de pension des enseignants du Canton de Lucerne. Avant de rejoindre la KPK, Heinz Achermann travaillait comme conseiller en gestion d'entreprise (comptabilité et controlling) et comme réviseur auprès de la fiduciaire Visura Treuhand à Lucerne.

Monika Roth ^(c)

Monika Roth (1951) a été élue comme membre indépendant au Conseil d'administration d'Ethos Services en 2007.

Monika Roth est docteur en droit de l'Université de Bâle et avocate, ainsi que Professeure à la Fachhochschule Zentralschweiz et responsable du DAS Compliance Management de l'Institut für Finanzdienstleistungen à Zoug. Depuis 1998, Monika Roth est partenaire du cabinet d'avocat *roth schwarz roth* et de la société de consultants Roth The Matchmakers à Bâle. Elle est également juge du canton de Bâle Campagne, d'une part pour les affaires fiscales, et d'autre part pour les dossiers de criminalité économique. Parallèlement, elle assure la présidence du conseil d'administration de la société Adnovis (Bâle), une société de gestion de fortune indépendante, et est membre du Conseil d'administration de kmuOnline AG (Oberwil). Par ailleurs, Monika Roth est auteur de plusieurs ouvrages de référence dans le domaine du gouvernement d'entreprise, de la conformité et du droit bancaire.

René Sieber ^(b)

René Sieber (1955) a été élu en 2002 comme membre indépendant du Conseil d'administration d'Ethos Services.

René Sieber est docteur en sciences économiques et sociales de l'Université de Genève. Il est directeur-fondateur et président de Dynagest SA, une société de gestion de fortune spécialisée dans la gestion obligataire et la gestion quantitative, créée en 1993. Auparavant, il a été en charge dès 1987 de

l'analyse macroéconomique et de la stratégie de placement obligataire auprès d'Unigestion SA où il a aussi assumé dès 1990 la responsabilité du service des comptes institutionnels. Actuellement, René Sieber est aussi Vice-président du conseil d'administration de Portailprivé SA, une société de gestion de fortune indépendante. Il est également Chargé de cours en finances à HEC-Université de Genève et auprès du Centre de Formation des Professionnels de l'investissement (CFPI).

B. Activités du Conseil d'administration

Le tableau ci-dessous fournit les informations suivantes :

- Nombre de séances du Conseil d'administration, du Bureau des Conseils, ainsi que de la Commission gestion et de la Commission gouvernement d'entreprise
- Participation individuelle aux séances

Participations aux séances

Membres	Conseil d'admin.	Bureau gestion	Com. entr.	Com. gouv.
Kaspar Müller	5	2	1	1
Damien Bianchin	3	2	1	-
Claude-Victor Comte	5	-	-	-
Heinz Achermann	5	-	-	1
Monika Roth	2	-	-	1
René Sieber	4	-	1	-
Total	5 ⁽¹⁾	2	1	1

(1) Dont une séance tenue conjointement avec le Conseil de fondation d'Ethos

Tout au long de l'année, le Conseil de fondation a régulièrement été informé par la Direction de l'évolution des activités. La séance stratégique annuelle, tenue conjointement avec le Conseil d'administration d'Ethos Services, a notamment permis d'évaluer la gamme de produits et services proposés par Ethos Services.

C. Honoraires du Conseil d'administration

Les honoraires du Conseil d'administration d'Ethos Services et du Conseil de fondation d'Ethos ont été fixés conjointement par les deux instances. Les membres du Conseil d'administration d'Ethos Services, excepté son Président, reçoivent une indemnité annuelle de base de CHF 6'000 et des honoraires de CHF 1'000 par jour de séance à laquelle ils ont

participé. Kaspar Müller reçoit une indemnité forfaitaire de CHF 75'000 par année pour les tâches effectuées dans le cadre de sa fonction de Président du Conseil d'administration (taux d'activité d'environ un tiers de plein-temps).

Honoraires versés en 2008

Pour l'exercice 2008, les membres du Conseil d'administration ont reçu les honoraires suivants :

Honoraires du Conseil d'administration

Membres	Honoraires	
Kaspar Müller ⁽¹⁾	CHF	75'000
Damien Bianchin	CHF	12'000
Claude-Victor Comte	CHF	11'000
Heinz Achermann	CHF	12'000
Monika Roth	CHF	9'000
René Sieber	CHF	11'000
Total	CHF	130'000

(1) Kaspar Müller a également reçu CHF 8'000 en tant que Président du Conseil de fondation d'Ethos.

3.2.5 DIRECTION ET ADMINISTRATION

La Direction d'Ethos Services est composée de la même manière que pour la Fondation Ethos (voir 3.1.5).

La Direction assure la responsabilité de l'administration d'Ethos Services. Au 31 décembre 2008, la société occupait 11 collaboratrices et collaborateurs (2 femmes et 9 hommes) pour 10,9 postes de travail (12 personnes et 10,9 postes au 31.12.2007). Pendant la période des assemblées générales d'actionnaires, trois stagiaires ont été engagés pour renforcer l'équipe corporate governance.

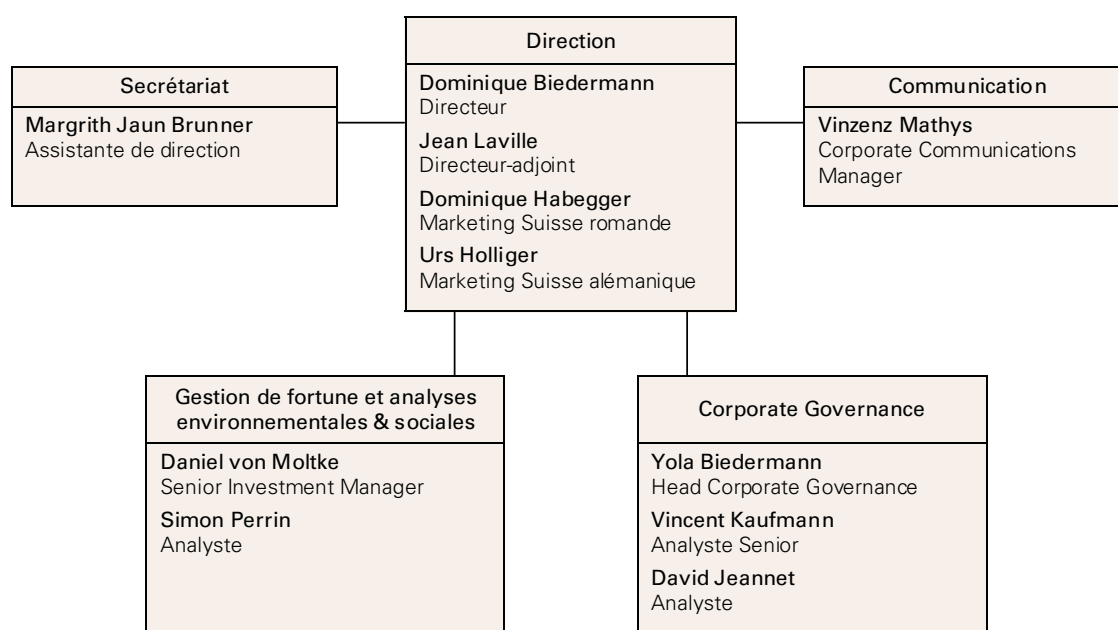
Le Conseil d'administration fixe l'enveloppe globale des traitements des collaborateurs, ainsi que la rémunération des membres de la Direction. Pour l'exercice 2008, le montant des traitements versés par Ethos Services s'est élevé à CHF 1'614'511. Le Directeur est la personne la mieux rémunérée. En 2008, il a reçu une rémunération fixe de CHF 301'889 (+1.3% par rapport à 2007). L'échelle des traitements (hors stagiaires) appliquait un ratio de 2,4 entre la rémunération du Directeur et la moyenne des salaires des autres personnes.

Tous les collaborateurs se sont engagés à respecter le Code de déontologie de la prévoyance professionnelle suisse (2000), ainsi que les Principes de

conduite éthique de l'Association of Certified International Investment Analysts (2005).

Depuis le 1^{er} janvier 2009, les collaborateurs sont également soumis aux dispositions de la Charte de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP).

Organigramme du secrétariat (31 décembre 2008)



3.2.6 ORGANE DE RÉVISION

La révision des comptes d'Ethos Services, ainsi que ceux de la Fondation Ethos, est assurée par PricewaterhouseCoopers à Genève. L'organe de révision a un mandat annuel. Pour l'exercice 2008, les honoraires de révision se sont élevés à CHF 14'000 pour les comptes d'Ethos Services, à CHF 2'700 pour les comptes de la Fondation et à CHF 4'900 pour les comptes consolidés.

PricewaterhouseCoopers a également assuré le mandat de contrôler l'application par Ethos du Code de déontologie dans le domaine de la prévoyance professionnelle (CHF 1'600 d'honoraires), ainsi que l'assujettissement d'Ethos Services à la Loi sur le blanchiment d'argent LBA (CHF 1'800 d'honoraires).

4. RÉSULTATS 2008

4.1 COMPTES DE LA FONDATION ETHOS

Le total du bilan s'est élevé à CHF 1'468'372 au 31 décembre 2008, quasiment inchangée par rapport à l'année précédente (CHF 1'473'003). Il est à relever que la réserve générale s'élève à CHF 1'300'000, dont CHF 1'000'000 sont immobilisés dans le capital de la société Ethos Services.

L'exercice 2008 dégage un bénéfice de CHF 14'619 (CHF 29'822 en 2007). Il est à relever qu'en 2008, la Fondation Ethos a reçu un dividende de CHF 120'000 de sa société Ethos Services (inchangé par rapport à 2007).

Le bénéfice de l'exercice est reporté à nouveau. Le résultat se présente donc ainsi :

Répartition du bénéfice		
Bénéfice de l'exercice 2008	CHF	14'619
Report de l'exercice précédent	CHF	61'366
Report compte à nouveau	CHF	75'988

4.2 COMPTES D'ETHOS SERVICES

Le total du bilan s'est élevé à CHF 2'192'114 au 31 décembre 2008, contre CHF 2'485'029 à fin 2007. Le poste « Débiteurs » correspond aux frais de gestion et aux honoraires des services de gouvernement d'entreprise du 4ème trimestre 2008 qui sont dus, mais qui n'ont été versés qu'en janvier 2009.

L'exercice 2008 dégage un bénéfice de CHF 141'908, contre CHF 424'344 en 2007. Ce fort recul est attribuable, d'une part à une baisse des produits suite à l'importante correction des marchés boursiers et, d'autre part, à une augmentation des charges consécutives au renforcement des ressources marketing.

L'origine des revenus se présente comme suit :

Origine des revenus	
81 % Commissions de gestion (fonds et mandats)	
17 % Honoraires mandats de conseil	
2 % Autres revenus	

La décomposition des charges est la suivante :

Décomposition des charges	
65 % Traitements et charges sociales	
5 % Organes	
6 % Consultants	
24 % Frais administratifs	

L'Assemblée générale d'Ethos Services du 6 avril 2009 a décidé de la répartition suivante du résultat :

Répartition du bénéfice		
Bénéfice de l'exercice 2008	CHF	141'908
Report de l'exercice précédent	CHF	406'080
Total à disposition	CHF	547'988
Attribution à la réserve générale	CHF	100'000
Dividende à la Fondation Ethos	CHF	25'000
Report compte à nouveau	CHF	422'988

Après attribution, la réserve générale d'Ethos Services s'élève ainsi à CHF 450'000. Le capital de la société se monte, quant à lui, à CHF 1'000'000.

4.3 COMPTES CONSOLIDÉS

La somme de bilan consolidée entre la Fondation Ethos et Ethos Services s'élève au 31 décembre 2008 à CHF 2'651'107 en légère baisse par rapport à l'année précédente (CHF 2'861'243).

L'exercice 2008 dégage un bénéfice consolidé de CHF 36'527 en fort recul (CHF 334'166 en 2007). Cette baisse est attribuable à la très forte diminution du résultat d'Ethos Services.

5. RAPPORTS DE L'ORGANE DE RÉVISION

5.1 COMPTES DE LA FONDATION ETHOS

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints d'Ethos – Fondation suisse pour un développement durable, Genève, comprenant le compte des résultats, le bilan, le tableau flux de trésorerie et l'annexe (pages 24 à 27) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et à l'acte de fondation ainsi qu'aux règlements, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir

les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008 sont conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation ainsi qu'aux règlements.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 83b al. 3 CO en relation avec l'art. 728a al. 1 chif. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et à l'acte de fondation et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Jean-Christophe Pernollet
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Omar Grossi
Expert-réviseur

Genève, le 1^{er} avril 2009

5.2 COMPTES D'ETHOS SERVICES

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints d'Ethos Services SA, Genève, comprenant le compte des résultats, le bilan, le tableau flux de trésorerie et l'annexe (pages 28 à 31) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréc-

iation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Jean-Christophe Pernollet
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Omar Grossi
Expert-réviseur

Genève, le 1^{er} avril 2009

5.3 COMPTES CONSOLIDÉS

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints d'Ethos – Fondation Suisse pour un développement durable, Genève, comprenant le compte des résultats, le bilan, le tableau flux de trésorerie et l'annexe (pages 32 à 35) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels consolidés, conformément aux dispositions légales et à l'acte de fondation ainsi qu'aux règlements, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels consolidés, afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un

audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008 sont conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation ainsi qu'aux règlements.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 83b al. 3 CO en relation avec l'art. 728a al. 1 chif. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Jean-Christophe Pernollet
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Omar Grossi
Expert-réviseur

Genève, le 1^{er} avril 2009

5.4 RESPECT DU CODE DE DÉONTOLOGIE DE LA PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

Rapport de l'organe de révision concernant le contrôle effectué conformément à l'art. 11 du Code de déontologie dans le domaine de la prévoyance professionnelle au Conseil de fondation de Ethos - Fondation suisse pour un développement durable, Genève

En qualité d'organe de révision de votre fondation, nous avons procédé à des contrôles formels en nous basant sur les dispositions de l'art. 11 du Code.

Le décret, l'exécution et le suivi des mesures exigées par le Code incombent au Conseil de fondation. Notre tâche consiste uniquement à vérifier si les mesures exigées par le Code ont été prises et exécutées. Une appréciation de l'opportunité et de l'adéquation de ces mesures ne fait pas l'objet du présent mandat.

Notre contrôle a été effectué selon les Normes d'audit suisses qui stipulent qu'un contrôle doit être planifié et exécuté de manière à ce que les lacunes manifestes dans le décret et l'exécution des mesures exigées par le Code puissent être repérées avec une certitude suffisante. Nous avons vérifié les dispositions exposées par la mandante et leur respect par des contrôles par sondages. Nous estimons que notre contrôle constitue une base suffisante pour former une opinion.

Conformément à nos vérifications, les mesures exigées par le Code ont été prises et exécutées.

PricewaterhouseCoopers SA

Jean-Christophe Pernellet
Réviseur responsable

Philippe Lienhard

Genève, le 3 avril 2009

B. COMPTES 2008

6. COMPTES DE LA FONDATION ETHOS

Fondation Ethos – Compte des résultats pour l'exercice 2008

en CHF	2008	2007
Produits		
Produits sur participation et titres	124'652.89	121'699.45
Autres revenus	52'700.02	50'518.36
Total des produits	177'352.91	172'217.81
Charges		
Organes	34'730.25	42'396.25
Consultants	14'989.35	1'743.60
Frais administratifs	92'681.84	147'755.53
Dissolutions provision dixième anniversaire d'Ethos	0.00	(50'000.00)
Provision pour perte sur titres	11'764.84	0.00
Total des charges	154'166.28	141'895.38
Résultat avant impôts	23'186.63	30'322.43
Impôts exercices précédents	17.50	(5'700.00)
Impôts de l'exercice	8'550.00	6'200.00
Résultat de la période	14'619.13	29'822.43
Report de l'exercice précédent	61'366.65	31'544.22
Résultat au bilan	75'985.78	61'366.65

Fondation Ethos – Bilan au 31 décembre 2008

en CHF	31.12.2008	31.12.2007
Actif		
Liquidités	269'965.78	232'345.25
Débiteurs	85'679.85	42'737.18
Compte courant Ethos Services SA	0.00	71'420.70
Actif circulant	355'645.63	346'503.13
Participation et titres à long terme (nette de provisions)	1'112'727.00	1'126'500.07
Actif immobilisé	1'112'727.00	1'126'500.07
Total de l'actif	1'468'372.63	1'473'003.20
Passif		
Créanciers et passifs transitoires	33'007.55	36'268.55
Compte courant Ethos Services SA	9'379.30	25'368.00
Fonds étrangers	42'386.85	61'636.55
Capital de dotation	50'000.00	50'000.00
Réserve générale	1'300'000.00	1'300'000.00
Résultat au bilan	75'985.78	61'366.65
Fonds propres	1'425'985.78	1'411'366.65
Total du passif	1'468'372.63	1'473'003.20

Fondation Ethos – Flux de trésorerie pour l'exercice 2008

en CHF	2008	2007
Résultat de l'exercice	14'619.13	29'822.43
Variations non-opérationnelles		
Revenus sur participation	(120'000.00)	(120'000.00)
Revenus sur titres	(1'537.14)	(1'381.07)
Revenus sur placement fiduciaire	(2'440.45)	0.00
Variation sans incidence sur les liquidités		
Variation nette provisions diverses	0.00	(50'000.00)
Variation provision sur titres à long terme	11'764.84	0.00
Résultat sur vente de titres	(3'115.75)	(318.38)
Variation de l'actif circulant net		
Variation des débiteurs	(42'942.67)	(40'515.19)
Variation compte courant Ethos Services SA	55'432.00	(26'417.90)
Variation des créanciers et passifs transitoires	(3'261.00)	7'057.10
Flux de fonds provenant de l'activité commerciale	(91'481.04)	(201'753.01)
Acquisition de titres	(13'288.61)	(12'256.80)
Cession de titres	18'412.59	12'425.33
Revenus sur participation	120'000.00	120'000.00
Revenus sur titres	1'537.14	1'381.07
Revenus sur placement fiduciaire	2'440.45	0.00
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	129'101.57	121'549.60
Flux de fonds provenant de l'activité financière	0.00	0.00
Variation des liquidités	37'620.53	(80'203.41)
Liquidités en début d'exercice	232'345.25	312'548.66
Liquidités en fin d'exercice	269'965.78	232'345.25
Variation des liquidités	37'620.53	(80'203.41)

Fondation Ethos – Annexes aux comptes annuels

1. Participations et titres à long terme

A l'actif du bilan 2008, la rubrique "Participations et titres à long terme" comprend:

- CHF 1'000'000 : Participation dans la société Ethos Services (totalité du capital), dont le but est d'assurer des mandats de gestion et de conseil avec des critères de développement durable, ainsi que des services en matière de gouvernement d'entreprise
- CHF 112'727 : Portefeuille de titres détenus à long terme (CHF 124'491,84 ./ provision CHF 11'764,84)

2. Le Conseil de fondation a effectué une évaluation des risques encourus actuellement par la Fondation Ethos.

Fondation Ethos – Proposition pour l'utilisation du résultat

en CHF	2008	2007
Résultat de l'exercice	14'619.13	29'822.43
Report de l'exercice précédent	61'366.65	31'544.22
Résultat au bilan	75'985.78	61'366.65
Attribution à la réserve générale	0.00	0.00
Report du solde sur nouvel exercice	75'985.78	61'366.65
Résultat au bilan	75'985.78	61'366.65

7. COMPTES D'ETHOS SERVICES

Ethos Services – Compte des résultats pour l'exercice 2008

en CHF	2008	2007
Produits		
Commissions de gestion brutes	2'830'661.04	3'229'323.94
./. Prestations mandats de gestion	(239'026.50)	(349'840.00)
Commissions de gestion nettes	2'591'634.54	2'879'483.94
Honoraires mandats de conseil	558'609.43	439'061.11
Autres revenus	64'257.52	72'640.66
Total des produits	3'214'501.49	3'391'185.71
Charges		
Salaires et charges sociales	1'951'956.72	1'826'591.60
Organes	145'715.77	145'204.80
Consultants	187'226.53	198'943.24
Frais administratifs	721'539.49	641'766.56
Dotation provision nette	600.00	0.00
Total des charges	3'007'038.51	2'812'506.20
Résultat avant impôts	207'462.98	578'679.51
Impôts exercice précédent	4'494.55	5'005.30
Impôts de l'exercice	61'060.00	149'330.00
Résultat de la période	141'908.43	424'344.21
Report de l'exercice précédent	406'080.22	201'736.01
Résultat au bilan	547'988.65	626'080.22

Ethos Services – Bilan au 31 décembre 2008

en CHF	31.12.2008	31.12.2007
Actif		
Liquidités	191'719.58	99'545.20
Placements en banque à terme	1'100'000.00	1'200'000.00
Débiteurs	794'274.12	1'101'743.76
Compte courant Ethos Fondation	9'379.30	25'368.00
Actifs transitoires	63'893.16	27'840.95
Actif circulant	2'159'266.16	2'454'497.91
Dépôts de garantie	22'174.75	22'090.10
Mobilier et installations	10'673.12	8'441.25
Actif immobilisé	32'847.87	30'531.35
Total de l'actif	2'192'114.03	2'485'029.26
Passif		
Créanciers et passifs transitoires	243'525.38	487'528.34
Compte courant Ethos Fondation	0.00	71'420.70
Provisions	50'600.00	50'000.00
Fonds étrangers	294'125.38	608'949.04
Capital-actions	1'000'000.00	1'000'000.00
Réserve générale	350'000.00	250'000.00
Résultat au bilan	547'988.65	626'080.22
Fonds propres	1'897'988.65	1'876'080.22
Total du passif	2'192'114.03	2'485'029.26

Ethos Services – Flux de trésorerie pour l'exercice 2008

en CHF	2008	2007
Résultat de l'exercice	141'908.43	424'344.21
Variations sans incidence sur les liquidités		
Variation nette provisions diverses	600.00	0.00
Résultat sur vente de titres	0.00	(7'527.10)
Amortissements	19'112.15	19'667.30
Variations de l'actif circulant net		
Variation des débiteurs	307'469.64	(164'416.01)
Variation des actifs transitoires	(36'052.21)	(12'314.20)
Variation des créanciers et passifs transitoires	(244'002.96)	137'598.10
Variation du compte courant Ethos Fondation	(55'432.00)	26'417.90
Flux de fonds provenant de l'activité commerciale	133'603.05	423'770.20
Placements en banque à terme	100'000.00	(500'000.00)
Variation du dépôt de garantie	(84.65)	(61.80)
Cession/(acquisition) de titres	0.00	212'490.00
Cession/(acquisition) immobilisation corporelle	(21'344.02)	(16'880.50)
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	78'571.33	(304'452.30)
Distribution du dividende	(120'000.00)	(120'000.00)
Flux de fonds provenant de l'activité financière	(120'000.00)	(120'000.00)
Variation des liquidités	92'174.38	(682.10)
Liquidités en début d'exercice	99'545.20	100'227.30
Liquidités en fin d'exercice	191'719.58	99'545.20
Variation des liquidités	92'174.38	(682.10)

Ethos Services – Annexes aux comptes annuels

1. Cautionnement, obligation de garantie et leasing

- Ethos Services a accordé une garantie bancaire pour loyer de CHF 21'000 (2007 : CHF 21'000).
- Engagement pour leasing photocopieuses : CHF 24'264 (2007 : CHF 36'396).

2. Dette

Dette en faveur d'institution de prévoyance 2008 : CHF 21'447,90 (2007: CHF 20'220,70).

3. Amortissements

L'amortissement des installations informatiques et du matériel de bureau est effectué sur deux ans.

4. Le Conseil d'administration a effectué une évaluation des risques encourus actuellement par la société Ethos Services SA.

Ethos Services – Proposition pour l'utilisation du résultat

en CHF	2008	2007
Résultat de l'exercice	141'908.43	424'344.21
Report de l'exercice précédent	406'080.22	201'736.01
Résultat au bilan	547'988.65	626'080.22
Attribution à la réserve générale	100'000.00	100'000.00
Dividende	25'000.00	120'000.00
Report du solde sur le nouvel exercice	422'988.65	406'080.22
Résultat au bilan	547'988.65	626'080.22

8. COMPTES CONSOLIDÉS

Ethos consolidé – Compte des résultats pour l'exercice 2008

en CHF	2008	2007
Produits		
Commissions de gestion brutes	2'830'661.04	3'229'323.94
./. Rabais selon barèmes et prestations de tiers	(239'026.50)	(349'840.00)
Commissions et honoraires nets	2'591'634.54	2'879'483.94
Honoraires	558'609.43	439'061.11
Autres revenus	47'610.43	49'490.47
Total des produits	3'197'854.40	3'368'035.52
Charges		
Salaires et charges sociales	1'951'956.72	1'826'591.60
Organes	180'446.02	187'601.05
Consultants	202'215.88	200'686.84
Frais administratifs	740'221.33	714'154.09
Variation nette des provisions	12'364.84	(50'000.00)
Total des charges	3'087'204.79	2'879'033.58
Résultat avant impôts	110'649.61	489'001.94
Impôts exercice précédent	4'512.05	5'005.30
Impôts de l'exercice	69'610.00	149'830.00
Résultat de l'exercice	36'527.56	334'166.64
Report de l'exercice précédent	587'446.87	353'280.23
Résultat au bilan	623'974.43	687'446.87

Ethos consolidé – Bilan au 31 décembre 2008

en CHF	31.12.2008	31.12.2007
Actif		
Liquidités	461'685.36	331'890.45
Placements en banque à terme	1'100'000.00	1'200'000.00
Débiteurs	879'953.97	1'144'480.94
Actifs transitoires	63'893.16	27'840.95
Actif circulant	2'505'532.49	2'704'212.34
Dépôt de garantie	22'174.75	22'090.10
Participation et titres à long terme (nette de provisions)	112'727.00	126'500.07
Mobilier et installations	10'673.12	8'441.25
Actif immobilisé	145'574.87	157'031.42
Total de l'actif	2'651'107.36	2'861'243.76
Passif		
Créanciers et passifs transitoires	276'532.93	523'796.89
Provisions	50'600.00	50'000.00
Fonds étrangers	327'132.93	573'796.89
Capital de dotation	50'000.00	50'000.00
Réserve générale	1'650'000.00	1'550'000.00
Résultat au bilan	623'974.43	687'446.87
Fonds propres	2'323'974.43	2'287'446.87
Total du passif	2'651'107.36	2'861'243.76

Ethos consolidé – Flux de trésorerie pour l'exercice 2008

en CHF	2008	2007
Résultat de l'exercice	36'527.56	334'166.34
Variations non-opérationnelles		
Revenus sur titres	(1'537.14)	(1'381.07)
Revenus sur placement fiduciaire	(2'440.45)	0.00
Variations sans incidence sur les liquidités		
Variation nette provisions diverses	12'364.84	(50'000.00)
Résultat sur vente de titres	(3'115.75)	(7'845.48)
Amortissements	19'112.15	19'667.30
Variation de l'actif circulant net		
Variation des débiteurs	264'526.97	(204'931.20)
Variation actifs transitoires	(36'052.21)	(12'314.20)
Variation créanciers et passifs transitoires	(247'263.96)	144'655.20
Flux de fonds provenant de l'activité commerciale	42'122.01	222'016.89
Placements en banque à terme	100'000.00	(500'000.00)
Variation dépôt de garantie	(84.65)	(61.80)
Acquisition immobilisation corporelle	(21'344.02)	(16'880.50)
Acquisition de titres	(13'288.61)	(12'256.80)
Cession de titres	18'412.59	224'915.33
Revenus sur titres	1'537.14	1'381.07
Revenus sur placement fiduciaire	2'440.45	0.00
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	87'672.90	(302'902.70)
Flux de fonds provenant de l'activité financière	0.00	0.00
Variation des liquidités	129'794.91	(80'885.81)
Liquidités en début d'exercice	331'890.45	412'775.96
Liquidités en fin d'exercice	461'685.36	331'890.45
Variation des liquidités	129'794.91	(80'885.51)

Ethos consolidé – Annexes aux comptes annuels

1. Principe et périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend la participation dans la société Ethos Services, Genève, au capital actions de CHF 1'000'000, créée le 16 juin 2000, détenue à cent pourcent par Ethos - Fondation suisse pour un développement durable et dont le but est d'assurer des mandats de gestion et de conseil dans le domaine des investissements socialement responsables.

Ethos - Fondation suisse pour un développement durable ne détient pas d'autres participations qui pourraient être consolidées.

La méthode de consolidation retenue pour la présentation des comptes consolidés d'Ethos Fondation suisse pour un développement durable est la méthode d'intégration globale.

2. Cautionnements, obligations de garantie et constitutions de gages en faveur de tiers

- Garantie bancaire pour loyer : CHF 21'000 (2007 : 21'000).

- Engagement leasing photocopieuses : CHF 24'264 (2007 : CHF 36'396).

3. Amortissements

L'amortissement des installations informatiques et du matériel de bureau est effectué sur deux ans.

4. Dette en faveur d'institution de prévoyance

Dette en faveur d'institution de prévoyance 2008 : CHF 21'447,90 (2007 : CHF 20'220,70).

5. Le Conseil de fondation a effectué une évaluation des risques consolidés et encourus actuellement par la Fondation Ethos et la société Ethos Services SA.



info@ethosfund.ch
www.ethosfund.ch

Ethos
Place Cornavin 2
Case postale
CH-1211 Genève 1
T +41 (0)22 716 15 55
F +41 (0)22 716 15 56

Bureau Zürich :
Ethos
Gessnerallee 32
CH-8001 Zürich
T +41 (0)44 210 02 22
F +41 (0)44 210 02 21